

Evolutions de la mise en oeuvre de la directive INSPIRE 2014-2015

Marc Leobet
MEDDE/Mission de l'information géographique

Rappel du processus

- Le Groupe de maintenance et de mise en œuvre (MIG) est chargé de définir un programme de travail
- Il fait appel pour le mettre en œuvre aux experts du Cadre de maintenance et de mise en œuvre (MIF)
 - & aux membres du MIG
- Le Comité INSPIRE valide le programme et fixe les priorités.

L'expression de besoins du MIG

- Rendre les guides techniques plus accessibles
- Guide pour l'authentification, l'accès et le contrôle (AAA)
- Guide pour HTTP URIs pour les identifiants INSPIRE
- Valideur agréé pour les métadonnées et les services
- Mise à jour du guide sur les métadonnées
- Guide sur les registres et gestion des registres
- Extension des guides sur les services de téléchargement (surtout WCS, moyennement SOS, un peu TJS)
- Simplification et clarification du GML (standardisation du passage depuis UML)
- Extensions vers d'autres domaines thématiques
- Correction de problèmes spécifiques à certains thèmes (Altitude...)
- Informations sur le suivi (rapportage)

Le groupe ISA-INSPIRE

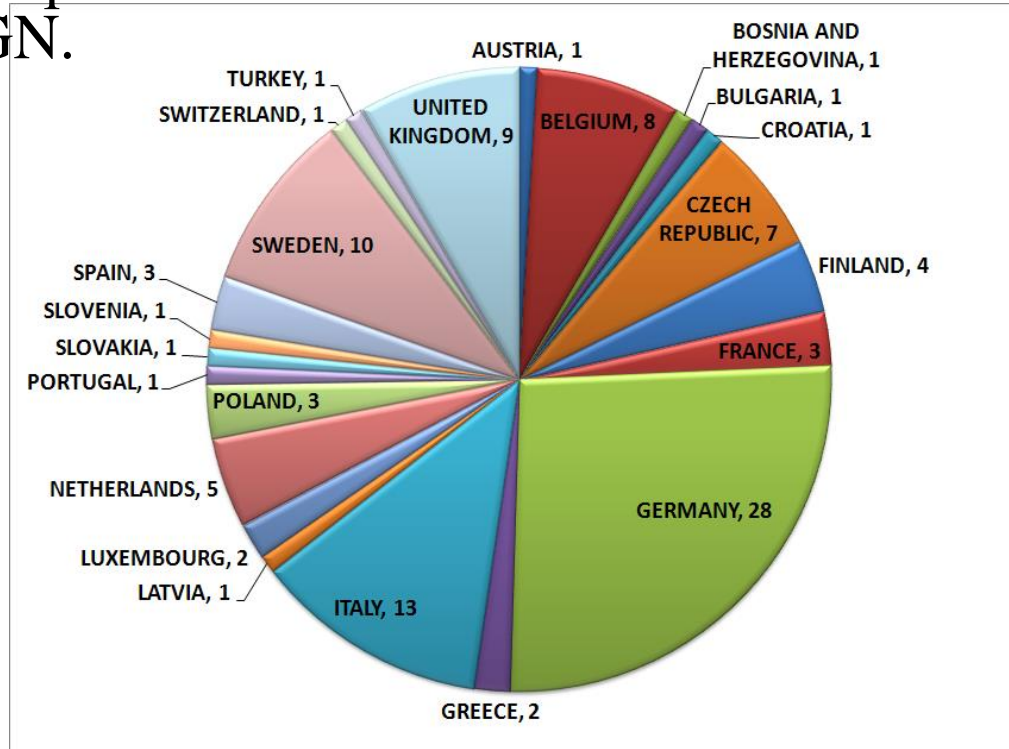
- ISA : programme européen pour l'administration électronique,
- Orienté logiciels ouverts.
- Extension d'INSPIRE vers d'autres champs (transports, domaine marin + ?);
- Forte préoccupation pour l'Open Data
 - Distinguer données ouvertes/données fermées;
 - Utilisation du standard de métadonnées DCAT;
- Et l'internet sémantique.
- Un programme très proche de celui du MIG
 - URI
 - AAA
 - Téléchargement (SOS)
 - Registres
- Doté de financements appréciables (ARE3NA, EULF)

Les priorités défendues par le Point de contact

- Mandat : produire des modules opérationnels
- WFS 2.0 pour Mapserver;
- Inventaire des solutions pour les URI;
- AAA;
- Rendre le travail avec les métadonnées plus facile (EXPIRE...);
- Permettre aux outils de manipuler les modèles INSPIRE (QGIS , PostGIS & GDAL / OGR);

De rares experts français

- 3 sur 109 au 10/10
- 4 au 1/12 : MEDDE/DGALN, IGN, Géomatys, Thalès.
- D'autres experts sont annoncés : MEDDE/SG/CPII, BRGM, IGN.



Evaluation de la directive par l'Union européenne

- Rapport de la Commission européenne le 15 mai 2014
- Des pistes encore peu claires :
 - Extension du domaine d'application
 - Plus grande précision dans les règlements?
- Une démarche ouverte aux Etats membres
- Un questionnaire en ligne
<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=INSPIRE7&lang=fr>
- Un enjeu majeur pour les parties-prenantes dans les deux ans qui viennent.